



Placeurs de portes coupe-feu

Construction - Travaux

Continue

Durée

16h

Tranche d'âge

18 à 25 ans

25 ans et +

Finalité

Attestation

Pratique en entreprise / Alternance

Non

Métier en pénurie / Fonction critique

Non

Cette formation a pour but principal de vous permettre d'obtenir l'agrément de l'ISIB (Institut de Sécurité Incendie Belge) de placeurs de portes résistantes au feu. Elle se termine par la présentation d'un examen théorique et pratique.

Public

Entrepreneurs et ouvriers ayant l'accès à la profession de placeur de portes ou de menuisier.

Objectifs

La formation des candidats placeurs répond au minimum aux éléments suivants :



Notions générales en matière d'incendie et de prévention de l'incendie dans les bâtiments; dispositions réglementaires, notamment en ce qui concerne les portes au feu et leur placement.

Propriétés élémentaires des matériaux quant à leur résistance au feu.

Principes de la méthode d'essai et de la classification de la résistance au feu.

Etude détaillée des documents d'agrément techniques existants.

Placement des portes Rf.

Conditions d'accès

Entrepreneurs et ouvriers ayant l'accès à la profession de placeur de portes ou de menuisier

Programme

La formation se déroule en 2 journées ou 4 demi-journées durant lesquelles les modules suivant seront vus :

Module 1 : Notions de base concernant l'incendie et la sécurité incendie, et la réglementation.

Module 2 : Propriétés des matériaux et des éléments de construction, méthode d'essai et de classification de la résistance au feu. Agrément Benor/ATG

Module 3 : Présentation détaillée de 5 Benor/ATG et des fiches d'information éditées par l'ISIB

Module 4 : Placement des portes Benor/ATG et procédures administratives à suivre par le placeur

Examen

À l'issue des 4 modules de formation indissociables, une épreuve théorique et une épreuve pratique vous permettront d'obtenir l'Agrément de poseur porte Rf, délivré de Sécurité Incendie (ISIB). Celles-ci se déroulent sous la supervision d'un examinateur ISIB comme suit :

PARTIE 1 - Epreuve théorique à livre ouvert

Vérifier la connaissance générale de base et la lecture correcte et la compréhension des agréments techniques Benor/Atg et/ou les déclarations de performances et les prescriptions de pose accompagnantes fournis pendant la formation.

PARTIE 2 - Epreuve pratique

Vérifier le placement d'une porte résistant au feu, au moyen d'une checklist





Les Isnes - G2

Rue Saucin, 70 5032 Gembloux (Les Isnes)

081 72 84 05

Secrétariat :

Du lundi au jeudi : de 8h à 17h

Le vendredi : de 8h à 16h

/

centre.gembloux@ifapme.be

Type d'inscription

Formulaire d'inscription

Bon à savoir

Possibilités de paiement : par virement, avec des chèques formation, en espèce

Plus d'informations sur : www.formatpme.be (<http://formatpme.be/>)

Pour toute demande de renseignements, nous vous invitons à contacter notre secrétariat par téléphone au 081/728 405

